

Règlement Natur'O Loire 2017

Programme :

Accueil ouvert à partir de 8h30

Départ des parcours chronométrés entre 9h30 et 10h

Départ des parcours non chronométrés entre 9h30 et 10h30

Fermeture des circuits 15h

Les parcours :

	Parcours	Distance	Ouvert à (né avant...)	Certificat médical ou licence FFCO	Chronométrage électronique
Circuit Sportif Solo	Circuit A	20km	2001 ⁽²⁾	Oui ⁽¹⁾	Oui
	Circuit B	15km	2003 ⁽³⁾	Oui ⁽¹⁾	Oui
	Circuit C	10km	Tous	Oui ⁽¹⁾	Oui
Circuit Rando	Circuit D	15km	Tous	Pas obligatoire	Non
	Circuit E	8km	Tous	Pas obligatoire	Non

(1) Conformément au code du Sport, pour les circuits chronométrés, un certificat médical datant de moins d'un an permettant la pratique du sport en compétition (ou licence d'une fédération sportive faisant de la compétition) est obligatoire pour s'inscrire. Il vous sera demandé le jour de la course à l'accueil, une copie et l'original de ce certificat (ou licence).

(2) Le circuit A n'est pas ouvert aux participants nés en 2001 et après.

(3) Le circuit B n'est pas ouvert aux participants nés en 2003 et après.

Dans tous les cas, les mineurs devront présenter à l'accueil une autorisation parentale pour participer.

Chronométrage :

Pour les circuits Sportifs chronométrés, la validation des points de passages obligatoires ainsi que le temps global de course seront gérés par le système électronique SportIdent. Dans le cas où vous ne posséderiez pas de puce électronique compatible avec ce système, l'organisation vous en mettra une à disposition contre la remise d'une caution.

Les circuits Randos valideront les points de passage obligatoires en poinçonnant aux emplacements réservés sur la carte.

Inscription :

Pour les circuits Sportifs, une préinscription par internet est très vivement conseillée (www.cdco42.fr).

Des inscriptions sur place pourront être effectuées dans la limite des cartes disponibles (70 cartes par circuit A, B et C).

Pour les circuits Randos, il est aussi possible de se préinscrire (www.cdco42.fr), mais l'inscription sur place est aussi possible, sans limite de cartes disponibles.

Tarifs :

	Parcours	Licencié FFCO	Non licencié FFCO	Mineur licencié FFCO	Mineur non licencié FFCO	Familles
Circuit Sportif	Circuit A	10 €	13 €	7 €	10 €	-
	Circuit B	10 €	13 €	7 €	10 €	-
	Circuit C	10 €	13 €	7 €	10 €	-
Circuit Rando	Circuit D	10 €	10 €	7 €	10 €	22 €
	Circuit E	10 €	10 €	7 €	10 €	22 €

Une famille est composée d'au moins 3 individus ayant un lien de parenté. L'ensemble des membres de la famille devront rester ensemble tout au long de l'épreuve. Un maximum de 3 cartes seront remises à la famille.

Les participants non licenciés, titulaires ou non du certificat médical, auront obligation de souscrire un pass'orientation qui est une assurance pour la journée (compris dans le tarif).

Matériel :

Il est vivement recommandé de vous munir d'une boussole. Veuillez également avoir les vêtements adéquates pour une évolution en moyenne montagne (chaussures, veste, protection des jambes, ...).

Ravitaillement :

Pendant la durée de la course, aucun ravitaillement n'est prévu. Les concurrents sont donc tenus de prendre le départ avec de la boisson et des vivres de course en quantité suffisante.

Un ravitaillement et une petite collation seront proposés aux participants à l'arrivée.

Sécurité :

Les participants seront tenus de rentrer au plus court après l'heure de fermeture des circuits (15h) pour éviter le déclenchement abusif des secours. Les points de passages seront retirés à partir de cet horaire.

En cas d'abandon, les concurrents devront obligatoirement prévenir les organisateurs, afin d'éviter de déclencher des secours.

En cas d'accident, prévenir le centre de course au 06 75 41 56 36.

Résultats :

Des résultats par circuit Sportifs chronométrés seront affichés à l'arrivée. Ces classements seront aussi disponibles ultérieurement sur internet (www.cdco42.fr).

Aucun affichage ne sera proposé pour les circuits Randos.

Par sa participation, le participant donne autorisation de publier son nom et ses résultats, sans limitation de durée.

Un tirage au sort de lots offerts par nos partenaires sera effectué parmi l'ensemble des participants. Seul les participants présents se verront remettre leur lot.

Il n'y aura pas de cérémonie de récompenses.

Environnement :

Les participants devront adopter une attitude courtoise envers les autres utilisateurs de la zone de course (promeneurs).

Les participants devront préserver l'environnement dans lequel ils évoluent : ramassage de fleurs et bris de branches interdits, interdiction de laisser quelque débris que ce soit.

Il est interdit de traverser les zones hachurées en couleur magenta. Il est aussi interdit d'emprunter les routes et chemins marqués avec des croix magenta sur la carte.

En cas d'infraction à ces règles, la mise hors course sera immédiate. Des contrôleurs seront présents sur le terrain.

La mise hors course pourra également être décidée par les organisateurs à l'encontre de participants coupables d'incivilité telle que : détérioration de clôture, abandon de déchets dans la nature, atteintes à la propriété d'autrui etc.....

Engagements :

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente au départ.

Les concurrents confirment être conscients des risques inhérents à la pratique de la Course et Randonnée d'Orientation dans un milieu naturel.

Votre image et votre adresse électronique pourront être utilisées par le Comité Départemental de Course d'Orientation de la Loire et ses partenaires pour diffuser des informations sur des événements d'orientation, sans limitation de temps et de mode de diffusion. Vous avez la possibilité de vous désinscrire de notre liste de diffusion.

Toute inscription est définitive et ne fera l'objet d'aucun remboursement, sauf cas exceptionnel sur justificatif (certificat médical du participant, acte de décès d'un proche).